

Mardi 18 Octobre



Comment vote-t-on ?

- . Augmentation des salaires
- . En finir avec la dégradation des conditions de travail
- . Arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures de bureaux
- . Retour au service public postal
- . Paiement de tous les dépassements horaires

Mardi 18 Octobre se déroulent les élections au Comité Technique national et au Comité Technique de NOD. Ce vote détermine la représentativité et le poids de chaque organisation syndicale, donc de SUD.

Les Comités Techniques sont consultés sur les réorganisations. L'occasion de contester les projets de La Poste et de dire non aux réorganisations... du moins pour les représentant-es SUD. Ont lieu également les élections aux CAP (fonctionnaires) et CCP (contractuels) qui examinent tous les questions d'ordre individuel (sanctions disciplinaires et licenciements, recours sur l'appréciation, refus de temps partiel...).

Votez SUD, le seul vote qui fera la différence

Réorganisations, intensification du travail, objectifs difficiles à tenir, absence de respect des droits des personnels, la coupe est pleine...

Vous appréciez les militant-es SUD pour leurs compétences, leur combativité face aux patrons. Dans cette période d'attaque tout azimuts contre les personnels tant sur les conditions de travail que le pouvoir d'achat, face à un gouvernement qui ne cesse d'imposer des mesures régressives, il est important de renforcer un syndicalisme radical, intransigeant, combatif, qui rend compte et prend l'avis des personnels. Il est important de renforcer un syndicat qui ne lâche rien !

Voter SUD, c'est nécessaire pour accroître son poids vis-à-vis de la direction.

Le vote a lieu Mardi 18 Octobre sur le lieu de travail pendant les heures de service selon des modalités déterminées localement.

Le matériel de vote est remis le lundi 17 Octobre (profession de foi, bulletins de vote et enveloppes). Normalement, il n'y a pas de matériel disponible le jour du vote.

Si vous ne travaillez pas le lundi 17 Octobre, le matériel doit vous être remis la semaine précédente.

Attention, il y a 4 votes et donc 4 enveloppes à remplir de couleur différentes

Comité technique national

Comité technique local de votre Direction (DOTC, DTELP...)

CAP (Fonctionnaires) ou CCP (contractuels) national correspondant à votre niveau de fonction

CAP ou CCP de votre direction (DOTC, DTELP, etc...)

A chaque fois, mettre le bulletin SUD dans une enveloppe vierge de la même couleur puis dans une enveloppe imprimée ou il faut mettre son nom et prénom, grade, établissement, Direction et **surtout ne pas oublier de signer.**

Vote par correspondance en cas d'absence

Si vous êtes absent-e mardi 18 Octobre, vous pouvez voter par correspondance

-- Vous êtes en CA durant toute la période, en arrêt-maladie prolongé (Congé de longue ou de grave maladie, congé ordinaire de maladie) ou en congé parental, la direction vous envoie le matériel électoral en recommandé.

-- Vous êtes présent la semaine précédente, mais pas le 17 ou le 18 Octobre pour des raisons de CA, de RC ou de repos de cycle, la direction doit vous remettre le courrier en main propre et vous pouvez voter par correspondance. Cela peut être le cas également pour certaines brigades de nuit.

Mettre les enveloppes dans l'enveloppe à renvoyer à La Poste. L'envoi est recommandé d'office et gratuit.

Fédération syndicale des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envergues 75020 Paris Téléphone : 01 44 62 12 00
Télécopie : 01 44 62 12 34 sudptt@sudptt.org http://www.sudptt.org

